



Préfecture de la Dordogne

2 Rue Paul Louis Courier,
24000 Périgueux



Montpon, le 18.10.22

Objet : Demande de procédure conjointe pour la déclaration de projet pour la mise en comptabilité du PLU de Montpon-Ménéstérol et pour la demande de permis de construire pour un parc solaire au sol sur la commune de Montpon-Ménéstérol.

Réf permis : PC024.294.21D0069

Monsieur le Préfet,

En référence aux articles suivants :

- **L.122-13, L.122-14, R.122-27, R.122-28 du code de l'environnement et L.104-34 du code de l'urbanisme** pour une procédure d'évaluation environnementale commune, valant à la fois évaluation environnementale du plan d'urbanisme et du projet de parc solaire.
- **L.123-6 du code de l'environnement** pour mettre en place une enquête publique unique.

Nous sollicitons vos services afin de mettre en place une procédure conjointe pour :

- La Déclaration de projet pour la mise en comptabilité du PLU de Montpon Ménéstérol
- La demande de permis de construire pour un parc solaire au sol sur la commune de Montpon Ménéstérol.

Cette procédure conjointe permettra de solliciter une seule fois l'avis de la MRAE pour les procédures et de mettre en place une seule enquête publique.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute action de notre part que vous jugerez nécessaire.

Dans l'attente de la confirmation de vos services de la mise en place de cette procédure conjointe, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.


Responsable Régional PV à VALECO

Mathieu BIBBA

Le Président de la CCIDL,

Jean-Paul LOTTERIE

P.D.


VALECO
Central Parc – Bâtiment B
56 boulevard de l'Embouchure
31200 Toulouse
RCS Montpellier 421 377 946
Tél : 05 62 88 63 62